



Les entreprises s'engagent pour sauver des vies

Guide de mobilisation interne

Afin de vous aider dans la démarche de sensibilisation et d'information de vos salariés, voici quelques idées à mettre en place afin de communiquer sur votre nouvel engagement pour sauver des vies et lutter contre l'arrêt cardiaque.

INFORMER :

1. Diffusez les bannières mises à votre disposition sur votre espace adhérent sur le site web de l'entreprise et votre intranet
2. Rédigez un article présentant les engagements et les moyens d'action sur vos supports internes
3. Mettre en place des affiches dans vos locaux
4. Imprimez le guide pratique ou le mettre à disposition par téléchargement auprès de vos employés
5. Rappelez les emplacements des défibrillateurs dans vos locaux
6. Téléchargez l'application Staying Alive afin de géolocaliser vos défibrillateurs

ACTIONS SUR LE TERRAIN :

1. Organisez un événement d'information avec des gestes de sensibilisation (voir liste d'organismes proposant ces services) et prévoir au moins une session de rappel annuelle
2. Prévoir dans votre calendrier des opérations de formation à certaines dates clés (journée mondiale du cœur, journée européenne de sensibilisation à l'arrêt cardiaque,...)